République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de la Culture**

# Wilaya de Tizi–Ouzou

**Direction de la Culture**

Bibliothèque Principale de Lecture Publique

CLUB DE LECTURE

*« Une lecture, une thérapie »*



*Un moment tous les mois qui vous permettra de vous évader à travers les lignes de nos livres …*

A

La Bibliothèque Principale de Lecture Publique de Tizi-Ouzou

**Argumentaire**

La lecture d’un livre ne se limite pas seulement au plaisir de le lire, mais ce n’est rien comparé au plaisir d’en parler avec quelqu’un qui l’a lu. Car la lecture en solitaire peut être parfois être frustrante, contrairement au sein d’un groupe ; d’un club de lecture.

Pour se faire, La bibliothèque Principale de Lecture publique de la Wilaya de Tizi-Ouzou a le privilège pour la toute première fois de lancer son premier club de lecture au sein de son institution. Une occasion pour elle de créer une dynamique à travers la vie associative d’un groupe de personnes et de partager du bon temps autour de la lecture, un club qui porte essentiellement l’objet: ***« Une lecture, une thérapie »***, un thème qui fera naître une sorte de loisir curatif à travers lequel le lecteur pourra s’identifier avec le livre tout en développant son goût pour la lecture. Ainsi, pouvoir créer un rapport avec les autres à travers la « *lecture »*.

A cet effet, des rencontres mensuelles destinées principalement au public adultes (18 ans au plus), à travers lesquelles un programme- livre sera proposé au fur et à mesure de chaque réunion et de chaque calendrier tracé et voté par les membres du club afin de diversifier les lectures et aussi faire de ces moments un moment d’échanges et de convivialité .

C’est pourquoi, pour y avoir accès, des inscriptions seront lancées à partir du **d’aujourd’hui 10 février 2019** , au niveau de la Bibliothèque Principale de Lecture Publique de Tizi-Ouzou. **(Une carte d’adhésion sera conçue aux inscrits justifiant leur appartenance au groupe.)**

En somme, pour le bon déroulement et le bien être de cette manifestation, un règlement intérieur sera tracé par la direction à travers quelques règles ; non pas pour signer un parchemin avec son sang mais simplement pour s’assurer que tout le monde sera sur la même longueur d’ondes.

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de la Culture**

# Wilaya de Tizi–Ouzou

**Direction de la Culture**

Bibliothèque Principale de Lecture Publique

**Règlement Intérieur**

Ce présent règlement est lié au bon fonctionnement et déroulement des réunions prévues dans le cadre du lancement du club de lecture organisé par la Bibliothèque de Lecture Publique de la Wilaya de Tizi-Ouzou sous le thème : ***«  Une Lecture, une thérapie »***.

**Article 1 :**

Le club de lecture portant le thème: ***«  Une Lecture, une thérapie »*** est une rencontre mensuelle qui se déroulera au siège de la Bibliothèque Principale de Bibliothèque de Lecture Publique de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

**Article 2 :**

Cette initiative a pour but de :

* *Promouvoir la lecture publique*
* *Créer un espace d’échanges culturels et intellectuels*
* *Faire profiter le large public du fond documentaire dont dispose l’institution*
* *Découvrir et faire découvrir le goût de la lecture dans un esprit à la fois : critique, professionnel et convivial*
* *Diversifier les rendez-vous à travers des sorties et visites (musées, maisons d’écrivains, salons du livre, rendez-vous à des séances de dédicaces, à des lectures…)*

**Article 3 :**

Le club de lecture sera composé de 20 personnes au maximum.

**Article 4 :**

Toute personne non inscrite ou n’ayant pas la carte d’adhésion n’ouvre pas le droit d’assister aux séances de lectures.

**Article 5:**

Fixer un calendrier régulier et flexible en fonction de l’agenda de chacun.

**Article 6:**

Le choix du livre au programme sera proposé à travers une liste de titres qui sera par la suite soumise au vote de la majorité -**Il est impératif que les livres soient accessibles à tous-.**

**Article 7:**

L’animateur sera désigné au fur et à mesure à travers des votes ou par tirage au sort.

**Article 8 :**

La présence des membres est vivement souhaitée à toutes les réunions.

**Article 9 :**

Les membres lisent les livres au programme.

**Article 10:**

Le club est un lieu d’échanges constructifs et courtois ou chacun respecte les opinions des autres.

**Article 11:**

Il est dans les règles de l’art de faire preuve de respect envers et/ou entre les membres du club et vis-à-vis des membres fondateurs et de l’organisme y compris.